



Saoudi El Amalki

À vrai dire**La décharge publique d'Agadir exacerbe !**

Le malheur chronique du dépotoir public d'Agadir ne date pas d'aujourd'hui. C'est un long processus dont souffrent les citoyens des quartiers environnants, depuis déjà fort longtemps. En fait, la décharge publique a toujours constitué un réel tracas pour les décideurs de la capitale du Souss.

On se souvient, il y a plus de deux décennies, la commune avait tenté de mettre en place une station de traitement pour les collectes d'ordures. Mais, au fil du temps, cette opération est vouée à l'échec, de fond en comble. Bien au contraire, ces lieux se transformaient en marres de résidus dont les infiltrations souterraines menaçaient rudement la nappe phréatique.

Un peu plus tard, on déplaçait un peu plus loin ces ordures, du côté de la montagne avoisinante. Là encore, il s'est avéré encore que les populations mitoyennes des quartiers de Tilila, de Dakhla,

de Salam, d'Adrar...sont asphyxiés par les odeurs nauséabondes qui se propagent à des kilomètres du nouvel emplacement. Même, le grand stade d'Agadir qui se trouve dans les parages et qui accueille des matchs de la compétition nationale, est fort assommé par ces puanteurs étouffantes. On ne peut imaginer les désagréments désobligeants occasionnés par ces émanations sulfureuses qui envahissent l'air et exacerbent les citoyens !

Cette situation insoutenable ne saurait se poursuivre sans y remédier.

Nombre de résidents sont contraints de déménager, en dépit des affres causées par ces décisions à contre-cœur. D'autres se voient obliger de quitter cet enfer pour se réfugier dans des endroits plus apaisants. Il est donc inadmissible que les habitants subissent au quotidien ces supplices exécrables !

On ne peut tolérer que cette atrocité inhumaine subsiste indéfiniment, mettant en crise le cadre de vie de la population, par des odeurs polluantes et accablantes.

Il va alors falloir intervenir dans l'immédiat pour lui épargner ces souffrances, en prodiguant des mesures palliatives au sein de la décharge publique, de manière à éradiquer ces préjudices. Une opération urgente qui relève de la compétence des services de la commune et ses associés en la matière.

Il ne suffit guère de ramasser les ordures, encore faut-il les traiter d'une façon adéquate, susceptible d'éviter des répercussions fâcheuses sur les citoyens et l'environnement. Il y va de la sérénité et la quiétude des populations qui, actuellement, sont à la merci de cette calamité quotidienne, en particulier ceux qui résident dans les environs de l'actuelle décharge publique.